



## OFFRE d'EMPLOI

POSTE	Le Comité 21 recherche un.e directeur.rice pour son établissement national
LE COMITE 21	<p>Le Comité français pour l'environnement et le développement durable (Comité 21) est une association dont l'objet est de mobiliser les acteurs (collectivités locales, entreprises, associations, établissements d'enseignement et de recherche, citoyens et autres), afin d'œuvrer ensemble pour accélérer les transformations durables et responsables de la société, au niveau national, territorial et international.</p> <p>L'association est un regroupement de plusieurs établissements, national et régionaux, dont les membres sont des personnes morales et des personnes physiques, agréées par le Conseil d'administration à la majorité qualifiée.</p> <p>Les membres de l'association forment cinq collèges :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un collège regroupant les entreprises, les Établissements Publics Industriels et Commercial (EPC) relevant du droit privé, les sociétés d'économie mixtes, les fédérations professionnelles, les chambres consulaires, les organisations patronales et syndicales ainsi que les associations et fondations représentantes d'entreprises.</li> <li>• Un collège regroupant les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les Établissements Publics Industriels et Commercial (EPIC) relevant du droit administratif, les établissements Publics à Caractère Administratif (EPCA), les Parcs naturels régionaux, les associations et fondations représentantes de collectivités territoriales, les sociétés d'économie mixte et offices publics ainsi que les organisations syndicales représentantes des collectivités territoriales.</li> <li>• Un collège regroupant les associations, les fondations et les organisations syndicales représentantes du milieu associatif.</li> <li>• Un collège regroupant les organismes de formation, les établissements d'enseignement et de recherche, ainsi que les associations, fondations et organisations syndicales représentatives de la communauté éducative.</li> <li>• Un collège regroupant des citoyens, particulièrement engagés sur le développement durable.</li> </ul> <p>En outre, sont membres de droit les personnalités fondatrices de l'association.</p>
L'ETABLISSEMENT NATIONAL	<p>L'établissement national du Comité 21 est composé de 300 membres. Son offre s'attache à proposer :</p> <p>Aux adhérents,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un décryptage des enjeux, assortis de recommandations stratégiques et opérationnelles, pour les aider à anticiper les transformations de la société, à saisir des opportunités de développement et à évaluer les risques pour leurs activités. Ce travail s'appuie sur une veille continue (nationale et internationale), sur des groupes de travail et sur la mobilisation d'experts.</li> <li>- Des recommandations stratégiques et opérationnelles pour intégrer le développement durable</li> <li>- Des rencontres pour et avec ses adhérents, ainsi qu'une newsletter pour diffuser les bonnes pratiques,</li> <li>- Un évènement annuel pour les fédérer autour d'une personnalité reconnue.</li> </ul>

	<p>A tous les acteurs,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des prestations d'accompagnement, sur mesure, pour les aider à identifier les transformations sociétales susceptibles d'impacter leur activité (ou le territoire quand il s'agit d'une collectivité locale).</li> <li>- Des formations courtes sur les principaux domaines d'expertises du Comité 21,</li> <li>- Des débats, en lien avec des sujets d'actualités.</li> </ul> <p>Dans le cadre de sa mission d'intérêt général, l'établissement national propose également</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des actions en faveur de l'appropriation des ODD en France : événements, rapports, outils méthodologiques,</li> <li>- Un rapport prospectif et un colloque annuel ayant pour ambition de « marquer » le milieu du développement durable (Comité de prospective),</li> <li>- Une présence plus forte dans les instances nationales (conseils d'administrations d'autres associations, instances de dialogue ...), et sur la scène internationale (intervention sur des side-events en lien avec les ODD, le climat, la biodiversité, ...).</li> </ul> <p>Une fois par an, il organise un grand sondage : événement sur les enjeux du développement durable (par des voies dématérialisées).</p>
<p><b>COMPOSITION DE L'EQUIPE</b></p>	<p>Une dizaine de collaborateurs</p>

<p><b>MISSION</b></p>	<p>Le directeur de l'établissement est placé sous l'autorité du Président. Il soumet annuellement au Conseil d'administration le plan d'actions dont il conduira la mise en œuvre, dans le respect du budget de l'association. A la fin de chaque exercice et, éventuellement, au terme de sa mission, le directeur rend compte au Président et au Conseil d'administration de son action.</p> <p>Le directeur assure la gestion courante de l'association.</p> <p>Le directeur d'établissement est membre du Conseil d'administration et du Bureau, sans voix délibératives.</p>
<p><b>DESCRIPTION DES ACTIVITES</b></p>	<p><b>Stratégie et développement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stratégie : formalisation de la stratégie et du plan d'actions : vision à long terme, positionnement de l'établissement, objectif de développement, réflexion sur l'offre et les services aux adhérents, prestations, organisation interne, etc. ;</li> <li>- Programmes : élaboration des bilans annuels et programmes d'activité ;</li> <li>- Instances statutaires : assure les liens avec le Conseil d'administration et la préparation des CA/AG (en lien avec les autres directeurs d'établissements)</li> </ul> <p><b>Gestion courante de l'association</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources humaines : en accord avec le président, dirige, embauche et révoque le personnel, procède aux nominations, fixe les rémunérations dans le cadre des accords collectifs et conventions applicables ;</li> <li>- Management de l'équipe : anime et fédère les équipes dans la dynamique du projet associatif ;</li> <li>- Gestion financière : prend les décisions matérielles et, en accord avec le président et le trésorier, les décisions financières qu'exige la gestion de l'établissement (appels à cotisation, négociation des subventions et partenariats, gestion du budget en lien avec le cabinet d'expertise) ;</li> <li>- <i>Fundraising</i> : initie et développe des partenariats et financement innovants ;</li> <li>- Gestion matérielle : assure la bonne conservation des biens et des archives de l'association ;</li> </ul> <p><b>Représentation externe et actions de communication</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentation externe : est l'ambassadeur de l'association auprès de tous les organismes et partenaires extérieurs (adhérents, partenaires, autres réseaux, institutionnels...) et intervient régulièrement dans des colloques, salons, jury,</li> </ul>

	<p>etc. ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prises de position et relations presse : lobbying, rédaction d'articles, interview ;</li> <li>- Actions de communication : initie et anime les événements du Comité 21 (convention annuelle, rencontres-débats, conférence de presse, etc.) ;</li> <li>- Direction des publications de l'établissement : supervise les ouvrages, Notes 21, newsletters, sites internet.</li> </ul> <p><b>Animation du réseau, prestations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des relations avec les adhérents rattachés à l'établissement : rencontre les adhérents avec le chargé de programme pour conforter l'adhésion et gère les éventuels désaccords ;</li> <li>- Recrutement de nouveaux adhérents : identifie les prospects et facilite leur adhésion au Comité 21 ;</li> <li>- Prestations : structuration et communication d'une offre de prestations, prospection et réponse aux appels d'offres</li> </ul>
--	---

<b>COMPETENCES ET QUALITES REQUISES</b>	
<b>COMPETENCES TECHNIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion financière</li> <li>- Management</li> <li>- Bonne connaissance des enjeux du développement durable</li> <li>- Maîtrise de l'anglais</li> <li>- Outils de travail en réseau</li> </ul>
<b>QUALITES RELATIONNELLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagement, dynamisme, force de conviction</li> <li>- Animateur d'équipe</li> <li>- Esprit de synthèse et d'analyse</li> <li>- Sens de l'écoute et qualités relationnelles</li> <li>- Bonne communication écrite et orale</li> <li>- Aptitude à l'animation et au dialogue</li> <li>- Capacité à créer et partager une vision stratégique</li> </ul>
<b>FORMATION ET EXPERIENCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplômé de l'enseignement supérieur Bac+5 (école, université) ou compétence équivalente</li> <li>- Expérience souhaitée</li> </ul>
<b>CONDITIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrat à durée indéterminée</li> <li>- Poste à temps plein</li> <li>- Rémunération : 40 - 50 000 € (brut annuel)</li> <li>- Convention collective de l'animation</li> <li>- Statut cadre</li> <li>- Prise de poste à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019</li> </ul>
<b>LIEU</b>	Siège de l'établissement : 4 rue Foucault 75116 Paris

Candidature à envoyer à Bettina Laville - [bettina.laville@comite21.org](mailto:bettina.laville@comite21.org), copie à Antoine Charlot [charlot@comite21.org](mailto:charlot@comite21.org) au plus tard le 19 novembre 2018.